



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Internet

Question écrite n° 11242

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, de lui donner des indications sur sa réflexion concernant l'assimilation de l'adresse IP d'un internaute à une donnée personnelle.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice fait connaître à l'honorable parlementaire que la question de l'assimilation de l'adresse IP à une donnée à caractère personnel a fait l'objet de débats devant plusieurs juridictions, notamment au sein des cours d'appel de Paris et de Rennes. À ce jour, il n'apparaît pas que la jurisprudence judiciaire soit définitivement fixée sur ce point. Le président de Commission nationale de l'informatique et des libertés a par ailleurs également montré sa préoccupation de voir cette question tranchée, compte tenu de ses incidences sur la protection de la vie privée. La Cour de cassation a dernièrement été saisie d'un pourvoi à l'encontre d'une décision rendue par la cour d'appel de Rennes, dans le cadre duquel elle pourra être amenée à se prononcer sur ce point.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11242

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2007, page 7415

Réponse publiée le : 14 octobre 2008, page 8844